



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Power Controls France Unelec

Question écrite n° 45592

Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la menace de 68 suppressions d'emplois a l'entreprise Power Controls France Unelec a Saint-Quentin dans le departement de l'Aisne ou le taux de chômage est bien superieur a la moyenne nationale. Les salaires et leurs syndicats sont tres inquiets de cette situation. Chaque annee, la direction impose un plan social qui se traduit par une chute des effectifs de cette entreprise avec, curieusement, un chiffre d'affaires de 48,5 millions de francs en 1995 en progression depuis 1993. Le site de Saint-Quentin est menace par le fait que la direction a impose le transfert d'une chaine de production en Allemagne qui ne se traduit par aucun investissement ni aucunes recherches. Le recours a la sous-traitance a pris des proportions importantes avec, dans le meme temps, le developpement de la precarite, de la presence reguliere de personnel interimaire, ce qui confirme l'urgence de stopper les suppressions d'emplois. L'entreprise Power Controls France Unelec fait partie du groupe americain General Electric dont la strategie est de vendre nos produits a des prix bas et d'imposer a notre entreprise l'achat de matieres premieres et de produits de revente au sein du groupe au prix fort. C'est pourquoi il lui demande d'intervenir aupres de la direction du groupe americain General Electric afin qu'elle se comporte de facon loyale et sans domination avec sa filiale de Saint-Quentin. Par ailleurs, il souhaiterait connaitre les dispositions qu'il compte prendre pour maintenir l'ensemble des effectifs a l'entreprise Power Controls France Unelec.

Texte de la réponse

L'entreprise Power Controls France fabrique et commercialise en France des materiels electriques basse-tension. Elle emploie notamment 592 personnes a Saint-Quentin dans l'Aisne, ou sont fabriques des disjoncteurs industriels « ouverts », ainsi que des disjoncteurs a boitier ferme. Anciennement usine du groupe Alsthom, puis de GEC, l'entreprise est depuis 1995 filiale a 100 % de la branche « electricite basse tension » du groupe americain General Electric. En effet, General Electric a developpe ces dernieres annees une strategie d'implantation europeenne assise sur de nombreuses acquisitions d'entreprises nationales dans le materiel electrique basse tension. Le rachat des activites basse tension du groupe allemand AEG en est le plus recent exemple. Aujourd'hui, le groupe emploie pres de 5 000 personnes en Europe et y realise un peu moins de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Cette politique de croissance externe du groupe americain aboutit malheureusement a des ajustements de l'outil de production industriel qui peuvent parfois se traduire par des transferts d'activites d'une usine a l'autre. L'usine de Saint-Quentin a ainsi du ceder une petite ligne de produits aux usines AEG et a, par contre absorbe la production de disjoncteurs moules d'AEG. L'entreprise Power Controls en France est cependant dediee a la fabrication de deux lignes de produits deja anciens (les disjoncteurs ouverts datent des annees 60), et la concurrence, emmenee notamment par les groupes francais Schneider et Legrand qui sont les premiers mondiaux de la basse et tres basse tension, a developpe et commercialise des produits modernises. Dans ces conditions, Power Controls doit baisser ses prix de vente pour preserver ses parts de marches, et compenser ainsi la moindre performance de ses produits. La consequence de cette situation defavorable est que sur les quatre dernieres annees, l'entreprise a perdu 50

millions de francs, pour un chiffre d'affaires annuel de 330 millions de francs. L'entreprise a certainement besoin, pour poursuivre son activité, de renouveler sa production et de moderniser le site de fabrication. Mais, pour que l'actionnaire privilégie de nouveaux investissements sur l'usine française, il est indispensable que celle-ci démontre sa capacité à ne pas perdre d'argent dans sa structure actuelle ; c'est ce qui a motivé le plan social auquel la question posée fait référence. Ce plan social, qui implique la suppression de soixante-huit postes, ne prévoit pas de licenciements secs et fait appel aux départs volontaires, ou à la cessation volontaire d'activité des salariés de plus de cinquante-cinq ans (ils sont cinquante-huit dans ce cas). Les personnels intérimaires auxquels il est fait appel pour parer à une forte saisonnalité de l'activité (60 % de hausse à la production entre avril et juillet) ne permet malheureusement pas de maintenir les postes supprimés de façon permanente. Il convient d'espérer que ce plan social permettra à l'entreprise de restaurer sa rentabilité. Cette condition est nécessaire pour que le groupe General Electric, qui évalue les perspectives de ses différentes implantations européennes sans concession mais aussi sans discrimination, envisage favorablement des investissements nouveaux sur le site de Saint-Quentin.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45592

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6097

Réponse publiée le : 31 mars 1997, page 1671